

07 *Rencontre*

Jean-Pierre Gobin, lycée professionnel du Chablais

08 *Engagement*

À l'école du climat

16 *Repère*

De la préparation à l'exécution du budget



BIODÉCHETS :
que dois-je en faire ?

04 *Quoi de neuf?*

Relais petite enfance : vers l'écolabellisation
Label 1000 premiers jours
Dispositif Territoires d'industrie
Votre magazine fait peau neuve !
Animations Pays d'art et d'histoire
Leman Mountains Explore®



p. 08

07 *Rencontre*

Une conscience écologique
pour les professionnels de demain



p. 19

08 *Engagement*

À l'école du climat



p. 10

10 *Dossier*

Biodéchets : que dois-je en faire ?

16 *Repère*

De la préparation à l'exécution du budget

18 *Actions*

Travaux pour l'approvisionnement en eau potable
Les ateliers du conseiller numérique France services
Arrêts de bus : sécurisation et accessibilité

19 *Découvrir*

Le Pays d'art et d'histoire en s'amusant

20 *Moments forts*

2^e Forum de l'Économie Circulaire Transfrontalier
Une nouvelle salle pour le conseil communautaire
Écogardes : succès pour la première saison
Campus connecté : un lieu à découvrir
La Grande Lessive

22 *Infos pratiques*

Inscriptions au transport scolaire
Architecte conseil
Conciliateur de justice
Numéros utiles

VOS ÉLUS
dans cette édition

Rencontre
Elisabeth Gigelay
Vice-présidente en charge de
l'économie circulaire



Engagement
Nadine Wendling
Vice-présidente en charge du
développement durable et de la
transition écologique



Dossier
Renato Gobber
Vice-président en charge de la
prévention, de la stratégie et de
la gestion des déchets



Repère
Gérard Colomer
Vice-président en charge des
finances publiques, de l'évaluation
des politiques publiques,
du contrat de rivière et de la
compétence GEMAPI



Josiane Lei et Nadine Wendling annoncent
l'obtention du label Territoire engagé
Climat-Air-Énergie : 2 étoiles !



**Nous devons tout
faire pour vivre
sur un territoire
équilibré, équitable,
écologiquement
et économiquement
vertueux.**

C'est avec une immense fierté que les élus, l'équipe communication et moi-même vous présentons la nouvelle formule de votre magazine intercommunal. Cette nouvelle maquette s'accompagne d'un rubriquage facilitant le repérage de l'information. Vous y avez également toute votre place grâce aux témoignages notamment dans la page « Rencontre ». Ce magazine vous informera trois fois par an de nos engagements et de nos projets.

Notre intercommunalité est engagée dans un projet de territoire à forte valeur durable : faire du pays d'Évian - vallée d'Abondance, un territoire de la transition écologique et sociale. C'est pourquoi, nos actions, nos projets ciblent les 17 Objectifs de développement durable de l'Organisation des Nations Unies. Nous sommes accompagnés par l'État et l'ADEME et notre engagement a été récompensé par deux étoiles pour le label Territoire engagé Transition Écologique, sur le volet Climat-Air-Énergie !

Et ce n'est qu'un début, nous sommes mobilisés pour aller plus loin et nous avons besoin de vous !

En 2024, un objectif pour les biodéchets : ces déchets issus de la cuisine, sont à retirer de la poubelle grise. Pour vous accompagner dans ce geste simple, nous vous proposons de composter, que vous habitiez en maison individuelle ou en habitat collectif. Nous n'avons pas attendu la loi pour vous aider à acquérir un composteur mais aujourd'hui, il est gratuit. Accélérons dès à présent ce tri, équipons-nous et remplaçons durablement nos habitudes de consommation par un retour au bon sens.

Du bon sens, il nous en faut aussi pour protéger une ressource essentielle de notre territoire : l'eau. Nous vivons sur un territoire d'eau : du lac Léman, aux lacs de montagne en passant par les nombreuses zones humides, et bien plus encore. Pourtant, cruel paradoxe, nous devons faire face à des épisodes de sécheresse dont les conséquences se répercutent sur la qualité et la quantité d'eau... à nos robinets. La communauté de communes travaille à un projet de gestion de la ressource en eau. Des actions de prévention pour éviter des situations irréversibles seront prochainement lancées. Vous êtes déjà nombreux à nous solliciter, à nous faire part de vos idées...

Le bon sens guide notre action au quotidien, la vôtre comme la nôtre. Ensemble, continuons nos efforts !

Je vous souhaite un très joli printemps et une très bonne lecture.

Josiane Lei,

Présidente de la communauté de communes pays d'Évian - vallée d'Abondance |
Maire d'Évian-les-Bains | Conseillère départementale du canton d'Évian |

Relais petite enfance: en route vers l'écoblabe!



Le relais petite enfance (RPE) est engagé dans une démarche d'écoblabe, avec l'association Label Vie depuis 2022.

Ce label met en avant l'engagement vers un développement durable. Pour y parvenir le RPE développe différentes actions : bureautique, activités et jeux, déchets, partenariat, implication des familles et bien-être des professionnels de la petite enfance.

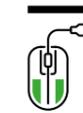
Un diagnostic aura lieu cet été afin d'évaluer la mise en place des actions. Rendez-vous en fin d'année pour l'obtention du label.



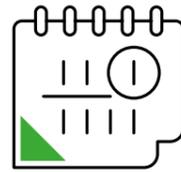
La CCPEVA lauréate du dispositif Territoires d'Industrie

La CCPEVA a été désignée comme Territoire engagé en faveur de la réindustrialisation (dispositif 2023-2027). Elle compte parmi les 2 intercommunalités retenues à l'échelle de la Haute-Savoie en 2023, sur 183 au niveau national. Objectifs :

- + Accompagner l'installation des acteurs économiques et pérenniser ceux déjà en place ;
- + Accompagner les entreprises dans leur transition ;
- + Développer le campus connecté du Léman pour répondre aux besoins en formations des entreprises ;
- + Mettre en place une démarche d'économie circulaire à l'échelle d'un parc d'activité économique ;
- + Valoriser les métiers de l'industrie.



Le plan d'actions en intégralité sur cc-peva.fr



JUIN 08



FÊTE DU RELAIS PETITE ENFANCE

Parc Dollfus, Évian-les-Bains

Moment de pause, de rencontres, d'échanges et de plaisir pour petits et grands!

L'INFO

en 5 min



Votre magazine fait peau neuve!

Nouvelle maquette, nouvelles rubriques: la CCPEVA fait évoluer son magazine pour vous informer sur l'actualité, les projets du territoire et ses acteurs.

Plus aérées, plus épurées, les rubriques du magazine ont plusieurs niveaux de lecture, avec des articles de fond, des articles plus courts, des photos et des chiffres clés. Certaines rubriques sont fixes et paraîtront à chaque numéro, d'autres plus ponctuellement selon l'actualité. Le magazine sera publié 3 fois par an.



Vous avez raté un numéro? Retrouvez tous les magazines sur: cc-peva.fr



À noter



Label 1 000 premiers jours: au service des parents.

Dans le cadre du label des 1 000 jours, le RPE poursuit ses actions en faveur des futurs parents et jeunes parents. Chaque mois, des animations sont proposées pour leur permettre de rencontrer des assistants maternels et gardes à domicile, les soutenir dans leur parentalité, rompre leur isolement, offrir des espaces de partage et d'échange.



Aperçu des animations Pays d'art et d'histoire



Devenez apprenti mosaïste le temps d'un après-midi et découvrez cette technique décorative, l'une des formes d'art les plus anciennes de l'histoire. Composez de vos mains votre propre création !



Visite méditative en plein cœur de Champeillant, l'endroit idéal pour allier gym douce et méditation tout en découvrant la chapelle et les somptueux paysages qui l'entourent.



Partez avec un guide explorer l'histoire étonnante du prieuré fortifié de Meillerie : pourquoi cette maison religieuse est-elle dotée d'une tour-prison ?

Toutes les animations proposées jusqu'en mai 2024 sont sur la brochure des rendez-vous pays d'Évian – vallée d'Abondance, disponible dans les offices de tourisme et consultable sur cc-peva.fr



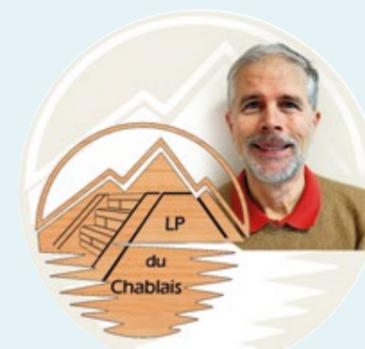
Prieuré de Meillerie
©F.Legrand



Leman Mountains Explore® Nouvelle identité de l'OTI

L'identité de marque de l'office de tourisme intercommunal, dévoilée fin 2023, insuffle une nouvelle impulsion au tourisme local et ouvre sa vision du territoire à une dimension internationale. La force de cette identité rallie les deux entités géographiques que sont la montagne et le lac, indissociables pour faire de notre territoire un lieu d'accueil régénérant et durable.

Engagé en faveur du développement durable et de la préservation de l'environnement, Leman Mountains Explore® vient d'intégrer la Convention des Entreprises pour le Climat, pour faire face au défi de la transition écologique et tendre vers l'exemplarité dans sa stratégie de territoire.



Jean-Pierre Gobin



La logique globale de l'économie circulaire mobilise toute notre attention et s'inscrit avec conviction dans notre enseignement.

M. Fady, Proviseur du lycée professionnel du Chablais à Thonon-les-Bains.

UNE CONSCIENCE ÉCOLOGIQUE pour les professionnels de demain

La CCPEVA collabore avec le lycée professionnel du Chablais autour de projets axés sur l'économie circulaire. Pour Jean-Pierre Gobin, directeur délégué aux formations professionnelles et technologiques, les élèves sont naturellement enclins à s'engager dans le développement durable.

Membre du CRIC (Centre de Ressources et d'Innovation en Chablais), le lycée a progressivement développé des partenariats qui font naître des projets et s'intègrent dans le cursus pédagogique des élèves. À travers les différents ateliers (bois, métallerie, etc.) cette démarche propulse les lycéens directement sur le terrain.

Des projets de recyclage, de bois et de plastique

« Tout projet inscrit dans une logique d'économie circulaire, réalisable au sein de notre établissement, bénéficie de tout mon soutien » affirme M. Fady, proviseur du lycée professionnel du Chablais.

C'est dans cette dynamique que le projet de valorisation des fournitures scolaires est né avec la CCPEVA. Tout comme les élèves de section maintenance industrielle qui fabriquent leurs propres bobines pour imprimantes 3D à partir de déchets plastiques, l'objectif de la collectivité est de créer une boucle vertueuse. Ainsi les déchets de fournitures scolaires en plastique, collectés dans les écoles primaires, sont transformés en double décimètre.

La CCPEVA a également sollicité le lycée pour le projet d'une visite de patrimoine sur le thème des bassins et lavoirs de villages qui nécessitait des planches à laver d'époque. Le lycée, en partenariat avec un grossiste local, a façonné des

planches en bois de sapin destinées initialement au rebut.

La première collaboration avec le lycée fut initiée à la demande du Cluster Eau, pour la fabrication de deux tables de pique-nique, fabriquées à 90 % en bois de récupération local. Le plateau de revêtement en Corian a été réalisé en forme de goutte d'eau avec des matériaux destinés à la déchetterie.

Dans cette même démarche, le lycée professionnel réfléchit à des solutions pour valoriser ses propres chutes de bois à des fins environnementales.

Des projets qui s'inscrivent pleinement dans la démarche d'économie circulaire, utiles à la formation de futurs professionnels engagés et responsables.



Vous souhaitez partager une initiative locale ou un engagement qui pourrait nous inspirer ?

Contactez-nous : communication@cc-peva.fr



©Ragnhild Utne

À L'ÉCOLE *du climat*

Plusieurs classes d'écoles primaires du territoire se sont plongées dans le sujet du réchauffement climatique. Grâce à l'intervention de la glaciologue Heïdi Sevestre et à la présentation en classe d'une maquette de glacier, les élèves ont développé une compréhension approfondie des enjeux environnementaux, éveillant leur conscience sur la nécessité d'agir.



Immergés dans la réalité des glaciers

Au cœur du territoire pays d'Évian - vallée d'Abondance, l'éducation au changement climatique prend une nouvelle dimension, notamment au niveau des écoles primaires. L'intervention en septembre 2023, de la glaciologue renommée Heïdi Sevestre, a ouvert la voie à une expérience éducative unique, permettant aux élèves de comprendre de manière concrète les impacts du réchauffement climatique.

-80 %

du volume des glaciers perdu depuis 1850, équivalent à 32 000 piscines olympiques

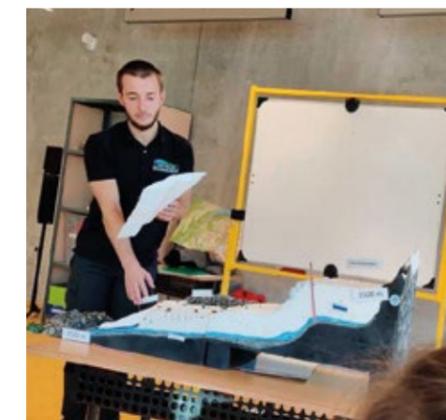
-115 m

d'épaisseur perdue par la Mer de Glace entre 2003 et 2021.

Chaque année, l'ensemble du glacier perd en moyenne 30 à 40 m de longueur et 4 à 6 m d'épaisseur.

Près de 300 primaires sensibilisés

L'immersion des scolaires dans le monde des glaciers avec Heïdi Sevestre a captivé l'attention des jeunes esprits par ses expériences. Les élèves d'Abondance, Neuvecelle, Saint-Paul-en-Chablais et Thollon-les-Mémises avaient participé activement lors de cette journée, signe d'un réel engouement des plus jeunes pour la préservation de l'environnement. La sensibilisation ne s'arrête pas là. En complément de l'intervention de la glaciologue, 125 élèves d'école primaire ont bénéficié de la visite d'un écogarde de la CCPEVA leur présentant la maquette d'un glacier. Cette expérience pédagogique a permis aux élèves de visualiser de manière tangible les caractéristiques des glaciers et de comprendre leur rôle crucial dans la régulation du climat.



La maquette de glacier, l'outil central pour conscientiser

En associant l'expertise d'Heïdi Sevestre à la démonstration pratique d'une maquette de glacier, l'intérêt est d'éduquer et d'inspirer la prochaine génération à devenir des acteurs engagés. Une leçon essentielle qui marque les esprits et sème les graines d'une action collective pour un avenir plus durable.

Leur connaissance approfondie sur le sujet a continué de susciter leur intérêt. Certaines classes ont poursuivi leurs recherches en adressant à Heïdi Sevestre des questions complémentaires sur les glaciers. Heïdi s'est prêtée au jeu des questions-réponses en réalisant une vidéo qui prolonge leur réflexion pédagogique sur le sujet. Histoire à suivre...



La lutte contre le réchauffement climatique engage chacun de nous, des plus jeunes aux plus âgés. Heïdi Sevestre



Les biodéchets sont constitués à 60 % d'eau. Dans la poubelle grise, cette eau part donc... en fumée. Une alternative pourtant simple existe : composter !

BIODÉCHETS : *que dois-je en faire ?*

Épluchures, trognons, coquilles d'œuf ou feuilles mortes, etc. N'en jetez plus, valorisez !

Depuis le début de l'année, ces déchets dits « biodéchets » doivent être triés tout comme les emballages et le verre. En redonnant ainsi à la terre ce qu'elle a produit, nous contribuons à alléger notre bilan carbone et participons à une économie circulaire bénéfique pour la terre et les hommes.

18 millions de tonnes de biodéchets sont produites par les ménages français chaque année. Représentant 30 % de la poubelle ménagère et composés de 60 % d'eau, les biodéchets sont tout simplement brûlés quand vous les déposez dans la poubelle grise. Outre le non-sens écologique, l'incinération de ces biodéchets représente un coût important pour la collectivité qui peut être évité. Alors que dois-je en faire ? La CCPEVA vous propose une solution simple et trois déclinaisons pour l'adopter en fonction de vos besoins !

Tous au compostage !

Conformément au droit européen et à la loi antigaspillage de 2020, le tri des biodéchets à la source a été généralisé. Pour vous aider à le mettre en place, la communauté de communes propose une solution simple et accessible rapidement : le compostage.

Le compostage est un processus biologique de transformation des déchets organiques en engrais naturel : le compost. Cet engrais est produit par la dégradation des déchets organiques au contact de micro-organismes et d'oxygène. Après plusieurs mois, les micro-organismes du sol (bactéries, champignons, etc.) ainsi que les insectes, les vers et les acariens se nourrissent de cette matière et la transforment en un terreau nutritif pour la végétation. De statut de déchets, ils passent ainsi à celui de ressources.

Le compostage : 1 action, 3 bénéfiques !

Composter, c'est d'abord une bonne action en cuisine ! Ces déchets alimentaires ne se sont plus jetés mais vont vers une seconde vie. Résultat, en un geste, vous réduisez le poids de votre poubelle et ses corollaires gênants : le jus et les mauvaises odeurs.

Vous agissez vraiment pour l'environnement. En rendant à la nature ce qu'elle nous a fourni, nous évitons l'utilisation d'engrais chimiques. Le retour à la terre a un intérêt agronomique puisqu'il maintient la fertilité des sols.

Vous agissez également pour la réduction du coût de traitement des ordures ménagères résiduelles. Si les poubelles sont moins importantes, le stockage l'est également et l'incinération à la tonne aussi. Or ces traitements des ordures représentent un coût pour la collectivité qu'il est donc possible de diminuer sur le long terme.



Chacun sa solution...

Compostage individuel ou collectif : la CCPEVA vous offre un composteur

La CCPEVA offre un composteur par foyer sur simple demande (voir plus bas). Le modèle proposé est en bois non traité du Jura et d'une capacité de 400 litres. Pour les habitats collectifs, la communauté de communes vous propose également un composteur en bois non traité du Jura d'une capacité de 570 litres. Au lancement de votre projet, faites appel à un ambassadeur du tri qui interviendra auprès des habitants de la copropriété pour aider au bon fonctionnement du composteur. Ces solutions sont aussi possibles dans les jardins partagés, comme à Publier, ou dans les écoles à Marin, à Neuvecelle et prochainement à Bernex ou à Évian-les-Bains (Mur Blanc) et dans les administrations publiques (au siège de la CCPEVA).

Collecte des biodéchets : expérimentation

Une nouvelle solution a été expérimentée par la communauté de communes. À Évian-les-Bains et Neuvecelle, la CCPEVA a installé des points d'apport volontaire pour la collecte des biodéchets. Les habitants concernés ont à leur disposition des conteneurs identifiés pour déposer leurs biodéchets. Les agents de la collectivité assurent deux fois par semaine le ramassage. Les déchets sont ensuite traités à la compostière de Perrignier. Cette expérimentation a été élargie à la commune de Publier au début du printemps. En tout, ce sont environ 700 foyers concernés, répartis où la densité de population est la plus importante. Les résultats de l'expérimentation permettront alors de pérenniser et développer la collecte en point d'apport volontaire.



« Nous regagnons un peu de bon sens, tout simplement. »

Je possède un composteur, au sein duquel je dépose essentiellement les déchets de jardin. Mais au bout de 10 ans, il montrait des signes de faiblesse. J'ai lu dans le journal de ma commune que la collectivité en offre un pour composter ses biodéchets et ses déchets alimentaires, comme le préconise la loi et j'en ai fait la demande ! Ce geste est simple et quand j'y pense mes parents le réalisaient déjà : détourner les biodéchets des ordures ménagères pour les remettre au jardin. Nous regagnons simplement un peu de bon sens.

Rosemary, en maison individuelle à Chevenoz



« J'y mets un peu de mon temps mais les bénéfices sont grands. »

Je viens de faire la demande pour un deuxième composteur ! Après une année de fonctionnement, le premier est déjà plein. Nous sommes une vingtaine d'habitants dans notre copropriété et à la suite d'une discussion lors de la fête des voisins, j'ai installé un composteur collectif. Les habitants ont été informés par affichage et les plus motivés témoignent de leur enthousiasme à y contribuer. Quant au compost, la société qui s'occupe de nos espaces verts l'utilisera pour ses travaux de jardinage au printemps. Cette installation est simple et accessible à tous, grâce aussi aux conseils de la CCPEVA. Bien sûr, je veille à son bon fonctionnement, c'est un peu de temps mais les bénéfices sont grands.

Anselme, membre du conseil syndical d'une copropriété à Évian-les-Bains



4 QUESTIONS À... Renato Gobber

Vice-président en charge de la prévention, de la stratégie et de la gestion des déchets

Quel est l'enjeu des déchets sur le territoire ?

Pour réduire notre coût d'incinération ainsi que notre empreinte sur l'environnement, le poids de la poubelle grise doit être réduit. Les biodéchets sont constitués à 60 % d'eau, nous faisons partir en fumée... de l'eau, alors que ces déchets sont valorisables. Nous n'avons pas attendu la loi pour aider les habitants dans cette démarche. Depuis 2008, nous aidons à l'achat d'un composteur. Nous avons des résultats encourageants sur les tris, notamment les emballages depuis la généralisation des consignes. Nous espérons de même pour les biodéchets.

Outre la gratuité du composteur, quels autres leviers mobilisez-vous ?

Nous avons lancé une expérimentation : la collecte des biodéchets en point d'apport volontaire sur les périmètres urbains. Les premiers résultats sont positifs, certains bacs sont pleins à chaque ramassage. Comme tout tri, il faut veiller à la qualité et ne déposer que les déchets autorisés. Un dernier levier est essentiel : la sensibilisation. Notre ambassadeur du tri est présent aux manifestations pour expliquer comment un déchet peut être une ressource. Il forme aussi les référents pour le compostage au sein des habitats collectifs. Avec le soutien du service valorisation du Patrimoine et de l'Éducation Nationale, il sensibilise les écoliers pour devenir les ambassadeurs des éco-comportements.

Quels sont les prochains défis ?

Dans les déchetteries, nous installons de nouvelles bennes pour accueillir les jouets, les articles de sport et de loisirs. Certaines sont déjà en cours d'approvisionnement. Pour d'autres, nous entreprendrons des travaux d'agrandissement voire la construction de deux nouvelles déchetteries. Les objets ainsi récoltés partiront dans des filières de revalorisation.

Comment financez-vous ces nouveaux services ?

Après une année 2023 sans augmentation, la CCPEVA prévoit une hausse de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères en 2024. Cette augmentation est nécessaire pour permettre la mise en place des nouveaux services comme la collecte des biodéchets et la gratuité des composteurs qui visent à préserver l'équité entre les habitants, mais aussi la mise aux normes des déchetteries du territoire.

À noter

Obtenir son composteur individuel ou collectif

Vous résidez dans l'une des 22 communes du territoire

- + se procurer une copie recto-verso de votre pièce d'identité ;
- + se munir d'un justificatif de domicile récent (quittance d'eau, facture de téléphone)



Transmettre ces deux documents à la CCPEVA :

par mail : spgd@cc-peva.fr

par voie postale : 851 avenue des Rives du Léman
CS 10084 | 74500 Publier

en se rendant directement à la CCPEVA,
aux heures d'ouverture.

Comment se mettre au compostage?

Habitat collectif ou maison individuelle, optez pour un composteur! La CCPEVA vous l'offre avec un bio-seau. L'ambassadeur du tri vous fournira également tous les conseils pour démarrer en toute sérénité.

Le compost ainsi créé viendra enrichir la terre de votre jardin.



En clair

Qu'est-ce qu'un biodéchet?

Ce sont nos déchets alimentaires et de jardin, c'est-à-dire nos épluchures, les restes de repas, les coquilles d'œuf, les peaux de fruits, mais aussi les feuilles mortes. Contrairement aux déchets classiques, les biodéchets sont biodégradables: ils se décomposent naturellement. Il devient donc urgent de les rendre à la nature!

Et les tontes de pelouse?

Les tontes de pelouse seront ajoutées à hauteur de 1 à 2 paniers par tonte. Le reste peut être utilisé comme paillis au pied des plantes, des arbres (particulièrement des arbres fruitiers) et du potager. Cette pratique permet d'éviter le développement des mauvaises herbes et l'assèchement du sol, elle nourrit et améliore la qualité du sol en se compostant. Elle évite aussi un aller-retour en déchetterie.

Retrouvez le guide du compostage sur cc-peva.fr

- > vie pratique
- > gestion des déchets
- > tri des biodéchets

Biodéchets: 5 erreurs courantes à éviter

✗ Je ne mets pas au composteur



Si vous souhaitez un compost de qualité: déposez les épluchures, coquilles d'œuf, restes alimentaires ou fruits pourris.

Vos biodéchets sont à déposer en vrac (pas dans des sacs).

Le meilleur déchet reste celui qu'on ne produit pas

Cette action, qui consiste à valoriser plutôt qu'à jeter ces déchets, est jugée comme véritablement efficace par l'ADEME pour améliorer notre bilan carbone; la France doit atteindre la neutralité en 2050. « Cette valorisation est importante pour réduire drastiquement nos émissions de gaz à effet de serre mais ne perdons pas de vue que le meilleur déchet est celui que nous ne produisons pas! » rappelle Renato Gobber, vice-président en charge de la prévention, de la stratégie et de la gestion des déchets (voir p.13).

NOS DÉCHETS en chiffres



CCPEVA

259 kg/habitant

C'est le poids des ordures ménagères collectées par la CCPEVA en 2021

107 kg/habitant

de déchets triés (verre et emballages)



en FRANCE

Sortir les biodéchets de nos poubelles est la 1^{re} action efficace pour réduire le poids de nos poubelles

30 %

c'est la part des biodéchets dans nos ordures ménagères



228

composteurs demandés en 2023

soit **+52 %** des demandes par rapport à 2017



800 000

tonnes de gaz à effet de serre évitées en triant ses biodéchets*

*Source : Les échos 2023.

-83 kg/an

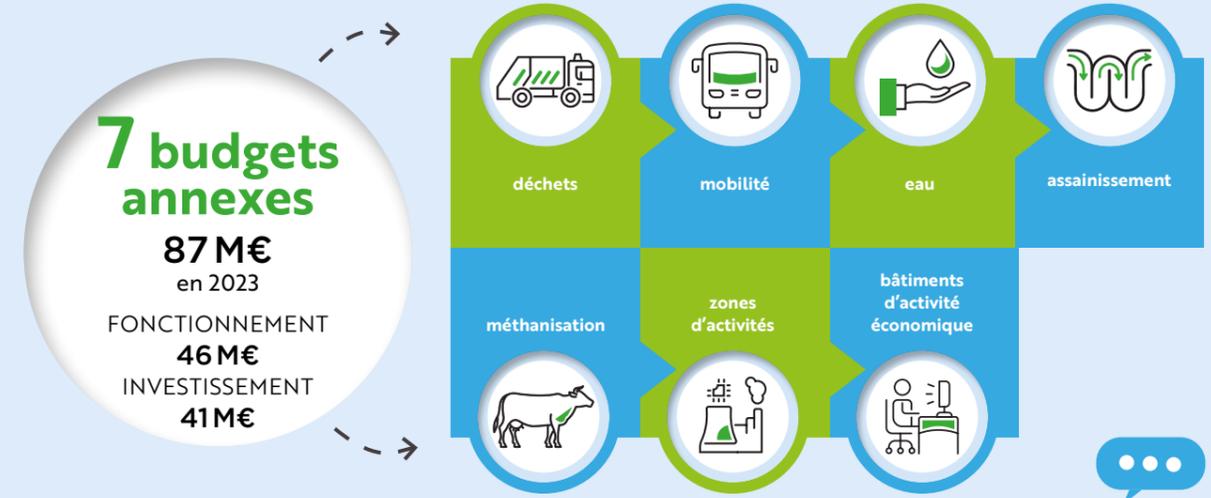
En triant les biodéchets, la poubelle grise de chaque habitant, en France, diminuera de 83 kg/an*

*Source : ADEME



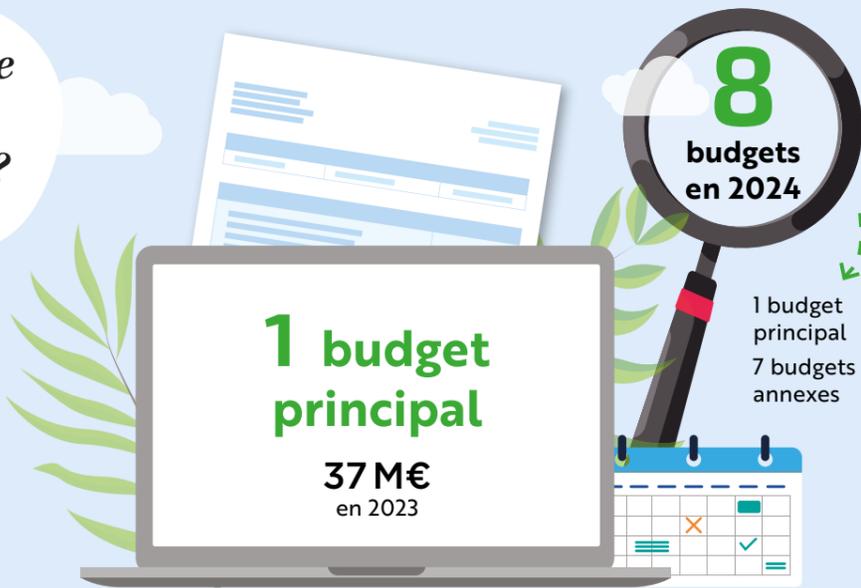
DE LA PRÉPARATION à l'exécution du budget

Le budget reflète les grands projets et les priorités de la communauté de communes. Chaque action s'inscrit dans le projet de territoire, afin d'assurer la cohérence des projets conduits et d'optimiser au mieux leur financement. La construction du budget est alors un jeu d'équilibre entre la conjoncture actuelle, le projet de territoire et le fonds de roulement nécessaire au fonctionnement de la structure.



Ce sont les budgets spécifiques à une activité à but souvent industriel ou commercial. Ils sont également composés d'une section de fonctionnement et d'investissement et, comme le budget principal, ils s'équilibrent.

Qu'est-ce qu'un budget ?



Le budget établit les ressources perçues et les dépenses prévues.

Il est composé de deux sections : fonctionnement et investissement.

Les recettes et les dépenses de chacune s'équilibrent.



Qui vote le budget ?



C'est le conseil communautaire de la CCPEVA, composé de 55 conseillers communautaires, qui vote le budget.



Quelles sont les étapes du vote ?



Retrouvez la présentation du budget 2024 dans le prochain numéro et bientôt sur cc-peva.fr

Anticiper et sécuriser l'approvisionnement en eau potable

Depuis la prise de compétence en 2021 et face aux épisodes de sécheresse des dernières années, la communauté de communes s'engage dans une gestion responsable de l'eau visant à sécuriser l'alimentation en eau potable de tous les foyers et offrir plus de services aux usagers (diversité des moyens de paiement, etc.).

Pour 2024, la CCPEVA a identifié trois secteurs prioritaires et réalisera des travaux d'interconnexion entre les communes de Marin – Publier, Évian-les-Bains – Publier, Lugrin – Thollon-les-Mémises. Ces liaisons entre les



réseaux de distribution assureront une continuité d'approvisionnement avec des renforcements ponctuels en cas de sécheresse prolongée, ainsi qu'une sécurisation

liée à des coupures pour travaux; pour un coût total d'environ 600 000 €.

Lancement des travaux entre Marin et Publier mars 2024

Conseiller numérique France services: de nouveaux ateliers sur le territoire

Johanne, conseillère numérique, vous propose en plus des permanences dans les communes, des ateliers sur le thème du numérique à destination de tous les publics: seniors, parents, enfants ou personnes en insertion professionnelle entre autres. Aucun sujet n'est laissé de côté: sécurité des données et des équipements, usages du numérique, applications mobiles, gestion de comptes pour les démarches administratives ou café rencontres sont au programme.

Pour prendre RDV: 06 02 05 25 87 cnfs@cc-peva.fr

Rendre accessible et sécuriser les arrêts de bus

La CCPEVA accompagne techniquement et financièrement les communes pour l'aménagement des arrêts de transport en commun. Plusieurs arrêts ont déjà été réaménagés sur les communes de Bonnevaux (Le Sommet), de La Chapelle d'Abondance (Centre Sportif) et de Saint-Paul-en-Chablais (Chez Thiollay) notamment. La CCPEVA soutient les aménagements en cours sur les communes d'Abondance (Abbaye) et de Champanges (Darbon et La Combe). Dans cette continuité, en 2024, des travaux sont envisagés sur les arrêts des communes de Publier (Avonnex et Senaillet), de Neuvécelle (Grande Rive) et d'Évian-les-Bains (Saint Thomas); et d'autres restent à venir.



LE PAYS D'ART ET D'HISTOIRE en s'amusant!



Pour télécharger l'application!

Depuis le début de l'année, deux parcours de découverte du patrimoine sont disponibles gratuitement sur l'application Baludik.

Camille et Léo vous invitent à observer les décors et découvrir le patrimoine du territoire. Des enquêtes, mini-jeux et informations historiques s'y côtoient pour apprendre en s'amusant. Pour le moment, deux circuits sont proposés à La Chapelle d'Abondance et à Évian-les-Bains.

Avant de partir

- + Assurez-vous d'avoir assez de batterie sur votre téléphone.
- + Lisez bien toutes les informations données.
- + Vous pouvez passer les missions et les jeux à l'aide du cadenas en bas à droite des indices.



ÉVIAN-LES-BAINS

Art Nouveau et Art Déco avec Camille et Léo



Devant l'office de tourisme



2 km



1h15 environ



Adultes Enfants +10 ans

Camille et Léo vous emmènent à la chasse aux décors dans les rues d'Évian-les-Bains, à la découverte des détails et motifs caractéristiques des styles Art nouveau et Art déco disséminés partout dans la ville. Ce jeu de piste est l'occasion de redécouvrir la ville par le prisme des décors et de devenir un expert dans l'art de différencier les deux styles à la mode au début du 20^e siècle, souvent confondus, si proches dans le temps mais que tout oppose.

LA CHAPELLE D'ABONDANCE

Mène l'enquête à La Chapelle d'Abondance!



Devant l'office de tourisme



2 km environ



1h30



Adultes Enfants +10 ans



Mène l'enquête aux côtés de Camille et Léo au cœur du village de La Chapelle d'Abondance pour démasquer le coupable qui a semé la zizanie au village et mis en péril le concours du meilleur sculpteur de colombes.



2^e Forum de l'Économie Circulaire Transfrontalier: un franc succès

Après la première édition de 2021, une étude de potentiel en économie circulaire a été menée en partenariat avec l'Agence Économique du Chablais, entre la CCHC, la CCPEVA et Thonon Agglomération, démontrant un réel potentiel d'écologie industrielle et territoriale. Une expérimentation lancée sur les flux palettes et cartons, avec un chargé de mission EIT depuis avril 2023, vise à optimiser ces flux localement. Durant le salon 2023, les tables rondes ont exploré des projets transfrontaliers tels que l'approvisionnement responsable, la valorisation des biodéchets, l'innovation dans le BTP, l'entrepreneuriat circulaire, l'auto-consommation photovoltaïque et les solutions de mobilité durable. Ces échanges et actions concrètes témoignent de l'engagement des acteurs pour une économie circulaire, catalysé par une vision transfrontalière partagée, jouant un rôle majeur dans la transition écologique.

410 PARTICIPANTS

39 STANDS sur le village des solutions, dont celui de la CCPEVA.

Une nouvelle salle pour le conseil communautaire

Le conseil communautaire de janvier s'est tenu dans la nouvelle salle « Léman » de la CCPEVA; une salle entièrement équipée en mobilier responsable avec du bois 100 % issu du réemploi. L'aménagement de la salle du conseil participe d'une économie circulaire et sans gaspillage. Le mobilier réalisé en upcycling (écoconception par le détournement de la matière première et la ressource optimisée) en est un bel exemple. Il traduit l'engagement de la collectivité en tant que Territoire engagé et confirme sa démarche d'amélioration continue.



Véritable succès pour la première saison des écocardes!

Pour leur première saison, les écocardes de la CCPEVA ont sensibilisé près de 5 000 personnes pendant l'été! Leur objectif: faire (re)découvrir la richesse naturelle de notre territoire afin de mieux la préserver. Rappel de la réglementation, sensibilisation aux zones naturelles protégées et rencontres du monde agricole font partie de leurs missions. « Notre présence sur le terrain a permis d'être réactif sur de nombreuses problématiques et d'intervenir le plus vite possible pour concilier les usages et préserver au mieux la biodiversité fragile. Et nous avons eu des retours positifs de certains éleveurs qui se sont sentis soutenus, écoutés et soulagés de notre présence sur des secteurs très fréquentés. » Dès cet été: retrouvez-les sur nos sentiers!

Un lieu à découvrir pour la poursuite d'études à distance

Le mois de février était l'occasion de participer aux journées portes ouvertes du Campus connecté du Léman. Accueillies par Elsa Sancey, tutrice du campus, les personnes de tout âge, avec un projet de formation ou de reconversion, ont pu échanger sur leurs attentes, poser leurs questions sur les formations à distance (l'offre, l'organisation concrète du campus, le déroulement des examens, etc.). Ces journées ont donné la possibilité de visiter ce lieu que partagent actuellement 15 étudiants, sur les 20 places disponibles. Les inscriptions sont possibles toute l'année et l'accès à ce dispositif est gratuit tout en bénéficiant d'un tutorat d'accompagnement individuel et collectif.

Contactez Elsa Sancey
04 85 73 00 06
campus@cc-peva.fr



MARS
21

La Grande Lessive®
2024



+ **30** structures, associations et services participants

+ **1 000** œuvres exposées



10 communes exposantes



Un projet de construction ? Contactez l'architecte conseil

Un projet de construction ? Vous pouvez bénéficier de renseignements gratuits auprès d'un architecte conseil du CAUE* sur la qualité de votre projet et son intégration dans l'environnement. Permanences tous les 1^{er} jeudis et vendredis du mois. Gratuit, sur rendez-vous.

Siège CCPEVA, Publier
04 58 57 03 00

* Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement



Un conciliateur de justice à votre service

Nouveauté ! Un conciliateur de justice bénévole propose une permanence sur rendez-vous à la maison France services d'Abondance ou par téléphone. La sollicitation d'un conciliateur de justice lors d'un litige est gratuite et confidentielle.

Jérôme Léonis : 06 27 22 33 45
jerome.leonis@conciliateurdejustice.fr

Antenne de justice et du droit en Chablais : permanence (juriste) tous les mercredis à Évian-les-Bains.

Retrouvez toutes les aides juridiques sur cc-peva.fr



MAI 13
JUIL 10

Inscriptions au transport scolaire

Les inscriptions au transport scolaire 2024-2025 se dérouleront du 13 mai au 10 juillet 2024.

Année 2023

+300 !

inscriptions de dernière minute après la rentrée qui impactent l'organisation (places en moins) et la gestion du transport scolaire (cars en moins).

Passé le délai, les tarifs sont majorés de 50 % et les cartes de bus seront délivrées selon les places encore disponibles.

Notez la date !



Service transport scolaire
04 58 57 03 78
transports@cc-peva.fr



NUMÉROS utiles

La CCPEVA met à votre disposition la liste des numéros des principaux services qui vous sont dédiés.

Accueil CCPEVA

04 58 57 03 00

+ d'info

cc-peva.fr

Transport scolaire

04 58 57 03 78

transports@cc-peva.fr

ÉVA'D mobilités

04 50 81 74 74

contact.evad@transdev.com

Office de tourisme intercommunal

04 50 73 56 04

info@ot-peva.com

France Services

Aides administratives

04 58 57 03 83

spi@cc-peva.fr

Usages du numérique

06 02 05 25 87

cnfs@cc-peva.fr

Relais petite enfance

04 58 57 03 81

rpe@cc-peva.fr

Eau

04 58 57 03 33

accueil.eaux@cc-peva.fr



Déchets

spgd@cc-peva.fr

Campus connecté du Léman

04 85 73 00 06

campus@cc-peva.fr



Portage repas

04 58 57 03 00

portage@cc-peva.fr

Pour une inscription, contactez votre commune.

Pour toute demande d'urbanisme, contactez directement votre commune.





ÉTUDIER À DISTANCE

**PRÈS DE CHEZ SOI EN ÉTANT ACCOMPAGNÉ
C'EST POSSIBLE !**

Campus Connecté du Léman - 22 avenue Anna de Noailles - 74500 Évian-les-Bains
☎ 04 85 73 00 06 • ✉ campus@cc-peva.fr • 🌐 cc-peva.fr/campus    [campusconnecteduleman](https://www.campusconnecteduleman.com)